



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18 MOT 024

Déposé le : 13.03.18

Scanné le : _____

Art. 120 à 126a LGC La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate.

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

Important : sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre de la motion

Pour un soutien ciblé et efficace aux soins bucco-dentaires

Texte déposé

Après le rejet par les Vaudoises et les Vaudois, le 4 mars 2018, de l'initiative « Pour le remboursement des soins dentaires », les groupes vert'libéral et PDC-Vaud libre proposent la présente motion, en accord avec une large palette de partenaires.

En effet, pendant les débats au Grand Conseil pour la présentation ou non d'un contre-projet constitutionnel, auquel il a finalement été renoncé dans ce contexte, et également pendant la campagne de votation sur l'initiative, il est apparu très clairement que certaines catégories de population de notre canton devraient être davantage soutenues qu'aujourd'hui, quand bien même ces personnes n'émargent pas ou pas forcément aux services sociaux. Ce soutien, qui doit rester ciblé, concerne en particulier la prévention et le dépistage, mais également la prise en charge de certains soins.

Nous pensons aux jeunes, dont la responsabilisation et l'accompagnement peuvent s'avérer ensuite efficaces tout au long de leur vie, aux personnes en âge AVS ou en situation de handicap lorsqu'elles sont particulièrement vulnérables, voire à des personnes dont la

situation financière, bien que saine, ne permet aucun imprévu financier tel que des frais dentaires importants.

Pour les personnes en institution, où un simple soutien logistique peut être déterminant, l'aide à la mise en place de moyens techniques pourrait être étudiée (par exemple unité mobile ou autre solution souple).

La présente motion demande donc au Conseil d'Etat :

- De retirer le projet de loi faisant l'objet de l'EMPD no 350, partiellement examiné par la commission ad hoc et suspendu dans l'attente de la votation du 4 mars 2018 ;
- De reprendre dans une loi les grandes lignes des éléments du contre-projet constitutionnel discuté au Grand Conseil lors du débat sur l'initiative populaire rejetée le 4 mars 2018
- D'inclure dans cette loi les principes proposés par amendements dans la discussion pour le contre-projet constitutionnel (amendements acceptés en deuxième débat)¹, soit :
 - Pour la promotion de la prévention et de l'hygiène bucco-dentaires, et pour la promotion et la facilitation de la prise en charge médico-dentaire par des dépistages et examens dentaires réguliers : extension possible de ces mesures aux personnes ayant atteint l'âge de l'AVS ou en situation de handicap, lorsqu'elles sont particulièrement vulnérables.
 - Pour des aides financières couvrant les frais des traitements bucco-dentaires : extension possible de ces mesures aux mêmes personnes que ci-dessus.
- D'envisager des aides ciblées pour les personnes dont la situation financière, bien que saine, ne permet aucun imprévu financier lié à des frais dentaires importants
- D'étudier un financement du dispositif par des mesures complémentaires à un prélèvement sur le budget cantonal

13 mars 2018

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | <input type="checkbox"/> |
| (c) prise en considération immédiate et renvoi au CE | <input type="checkbox"/> |
| (d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire | <input type="checkbox"/> |

¹ Voir tableau-miroir à l'issue du deuxième débat :

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2017-2022/334_Tableau_miroir_après_2ème_débat.PDF

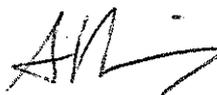
Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Claire Richard, pour le groupe vert'libéral :



Axel Marion, pour le groupe PDC-Vaud libre :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Jean-François Chapuisat :



Ella-Dominique Christin :



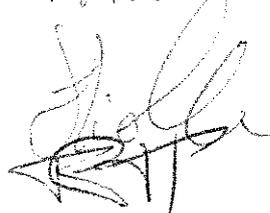
Régis Courdesse :



Martine Meldem :



Laurent Miéville :



François Pointet :



Graziella Schaller :



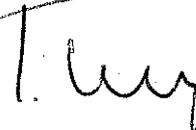
Jérôme Christen :



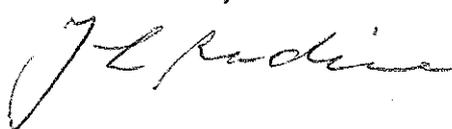
Circé Fuchs :



Serge Melly :



Jean-Louis Radice :

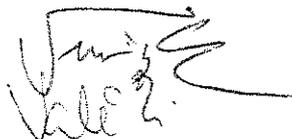


Philippe Vuillemin :



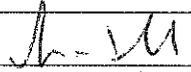
Vassilis VENIZELOS

Valérie INDUNI

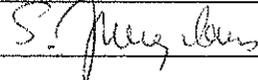
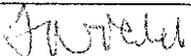
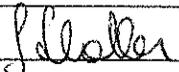
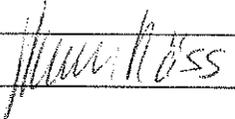
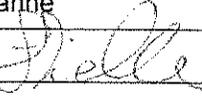


De la liste des députés

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine	Évéquoz Séverine
Attinger Doepper Claire	Chévalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne 	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves 
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme 	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé 
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine 
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca 	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne 	Nicolet Jean-Marc 	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella 
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François 	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix 
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne 	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier 	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge 	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent 	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane 	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre